

**Compte-rendu  
de réunion du conseil d'établissement  
du 23 juin 2022**

Réunion en visio google meet de 18h à 19h  
animée par Laurence Lion, chef d'établissement

**ORDRE DU JOUR**

**Ordre du jour du conseil d'établissement :**

**I- Lien APEL / parents correspondants :**

**II- Parking personnels / enseignants:**

**III- Point travaux**

**IV\_ Orientation diocésaine : Prévention des publics fragiles**

**COMPTE-RENDU DE REUNION**

**I- Lien APEL / parents correspondants :**

Il est important qu'il y ait un lien entre parents correspondants et APEL.

Pour le moment :

- en **maternelle et primaire** : les parents correspondants sont choisis par les enseignants et le lien avec l'APEL n'est pas toujours évident. Les enseignants souhaitent pouvoir choisir eux-mêmes les parents correspondants, pour qu'un lien s'instaure. L'APEL se propose de créer du lien entre les parents correspondants, l'enseignant et la direction, notamment dans la remontée de sujets liés à la classe, avant les réunions avec la direction.

- au **lycée**, il est parfois difficile d'avoir des parents correspondants : certains se désignent, d'autres sont choisis plus "de force". En début d'année, une réunion est faite avec tous les parents correspondants pour leur expliquer leur rôle + transmission des mails de la classe.

Il manque de l'information sur le rôle de l'APEL parfois et on a besoin d'avoir un vrai lien entre les parents correspondants et les enseignants.

Il est difficile d'entrer en contact avec les parents de la classe, certains font des questionnaires papier en classe directement pour avoir des retours des parents. Il faut que chacun puisse prendre sa place et repositionner les uns et les autres en début de chaque conseil de classe.

Si plusieurs volontaires, ils font des rotations pour se répartir les tâches.

Un document est disponible et fourni aux parents correspondants, mais il est à revoir pour le simplifier et le rendre plus accessible à tous (plus clair et moins de texte)

A retenir : il faut travailler sur la relation enseignants / APEL / Direction qui est importante et permettrait de maintenir une confiance entre les parents et les enseignants, via les parents délégués et l'APEL.

Intervention Mme LION : il y a eu des soucis dans la filière générale dans le passé, donc le rôle du parent délégué a dû être reprécisé, car ils ont senti une relation dégradée, une perte de confiance.

En conseil de classe, on évoque la scolarité de l'enfant sans tabou : l'idée est de l'accompagner, mais on sent des blocages. Il faut travailler sur ce sujet.

**La clé est d'être dans le dialogue et dans l'échange, et de maintenir la confiance.**

#### **A prévoir :**

- réviser le document du lycée expliquant le rôle du parent correspondant : APEL / Direction / Enseignant
- décliner ce document pour les parents correspondants maternelle et primaire : APEL / Direction / Enseignant
- prévoir un moment dédié entre les parents du lycée et l'APEL pour expliquer le rôle de l'APEL et des parents correspondants, autour d'un apéritif par exemple. (Moment privilégié à organiser après toutes les réunions de septembre : déterminer la date avec Mme Lion).
- prévoir en début d'année un mail aux parents avec la liste des parents correspondants des classes, surtout au lycée. (Attention RGPD).
- continuer à travailler le lien entre maternelle, primaire et lycée, avec des activités communes. (ce thème sera évoqué début juillet lors d'une réunion avec tous les enseignants).
- prévoir un lien supplémentaire avec la pastorale

A noter : il est difficile d'avoir des lycéens lorsque la kermesse est en juin, car il y a le bac, des stages ou vacances.

## **II- Parking personnels / enseignants :**

Il faut optimiser les places de parking côté lycée car parfois des voitures sont mal garées et bloquent la sortie. ==> prévoir un marquage au sol pour que ce soit plus simple et macaron châtaigniers pour être mieux identifiable.

## **III- Point travaux**

A- Une subvention a été accordée pour un projet de sécurisation de l'établissement.

A noter : ce projet de travaux ne sera pas lancé cet été car il est en cours de réflexion avec l'OGEC (plusieurs projets dont celui de déplacer l'accueil par exemple...), mais ce sera fait dans les 2 ans.

Une urgence actuellement est la réparation du gymnase, puisqu'il y a des fuites d'eau dès qu'il pleut. Dès que l'origine sera identifiée, la réparation aura lieu.

B- Un cheminement béton lavé sur le trajet accueil / terrasse sera fait cet été, côté lycée.

C- Commission cantine : on arrive au bout de l'appel d'offre, mais le contrat n'est pas encore signé donc le nouveau prestataire n'est pas encore annoncé. Il commencera bien en septembre.

#### **IV\_ Orientation diocésaine : Prévention des publics fragiles**

##### **Intervention de Madame Graffin concernant une formation sur la prévention des publics fragiles, et voici un résumé de sa formation :**

- On ne parle plus de harcèlement mais d'intimidation. On parle alors d'intimidateur et de cible (et non plus d'agresseur et de victime).

Une image de pomme cabossée a été évoquée : la pomme tombe une fois, il y a un coup et si elle tombe plusieurs fois le coup est plus fort.

- ce sujet d'intimidation démarre le plus souvent en primaire / collège mais les cas graves sont recensés au lycée (suicides par exemple).

- Il est important de réaliser un suivi des intimidations dans le cadre scolaire, mais également à l'extérieur dans le cadre familial et amical.

- Il faut revoir et questionner nos postures d'adultes et d'éducateurs : une situation d'intimidation répond à une définition précise, se concentre sur 1 élève qui ne parvient pas à se défendre ==> il faut identifier ce souci rapidement.

- il faut faire alliance avec les acteurs, et notamment discuter et comprendre l'intimidateur, pour agir vite.

Au lycée il a une cellule dédiée, avec une référente dédiée, mais il faudrait que cette formation soit étendue au 1<sup>er</sup> degré : un travail est à faire dès les plus petites classes.

2 commissions travaillent ensemble et vont agir ensemble pour renforcer cela l'an prochain : ISI + commission EARS.

Idée : prévoir une conférence sur ce sujet, à destination du 1<sup>er</sup> degré et également du lycée.

-----  
Ce conseil est le dernier de l'année scolaire 2021-2022.

Pour l'an prochain, il sera possible de tourner parmi les membres présents (APEL, Enseignants et Elèves). On peut également prévoir d'ajouter l'OGEC, ou le prêtre référent par exemple.